

d'un coup par vos suffrages dans le Temple de la gloire. Qu'y a t il en moi qui me rende digne de tant de faveurs? Quelques essais d'ouvrages échapez de mon Cabinet à mon insçu, & sans aucun prix par eux-mêmes, auroient ils pû m'attirer vôtre estime? vous n'avez pas pensé non plus que je vous promettrai une assiduité exacte à vos assemblées? car instruits comme vous êtes des devoirs de chaque Etat, vous savez qu'étant ce que je suis, il ne peut m'être permis d'admirer, que de loin seulement, ce que vous faites, pour l'avancement des lettres & pour la perfection de nôtre Langue; mais vous avez considéré sans doute qu'outre l'honneur que le Roi m'a fait de m'admettre dans une Academie, qui consigne à la posterité sur le bronze & sur le marbre, la memoire de ses hauts faits; * que vous lui transmettez par les écrits & par la parole; vous avez une fille dans la Ville, où les regles Saintes de l'Eglise m'ordonnent de fixer mon séjour; une Academie † qui s'y forme sous vos yeux, & que cette Academie ne tirant sa subsistance que de vos fonds, (pour ainsi parler) vous étiez en quelque sorte obligés, de pourvoir à ses besoins; & quel moyen plus court d'y pourvoir, que celui de placer au milieu d'elle, un de vos élèves; qui désormais attentif à vous mediter & à vous servir, sera continuellement à portée de l'assister de vos Conseils, en un mot de lui faire part de toutes vos richesses &c.

Mr.

* Mr. de Soissons est de l'Academie des Inscriptions.

† Il s'est établi à Soissons une Academie dont le protecteur doit toujours être de l'Academie Françoisse; le Cardinal d'Etrées occupe presentement ce poste: elle doit envoyer toutes les années, pour marque de tribut une pièce d'éloquence à l'Academie Françoisse.